

DIRECTOIRE PASTORAL
POUR L'ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Il est de coutume d'inaugurer son entrée en fonction, soit par un discours ou une homélie programme, soit encore par une lettre pastorale au clergé et aux fidèles.

Je n'ai fait ni l'un ni l'autre depuis mon installation au siège métropolitain de Brazzaville, préférant d'abord privilégier le contact et l'écoute avec chacun d'entre vous et vivre les réalités de notre Eglise et de notre pays pendant un certain temps.

J'ai effectivement rencontré et écouté, presque pendant deux ans, tour à tour, le Clergé Diocésain, les Religieux, les Religieuses, les Laïcs, le personnel enseignant, ainsi que des hommes de bonne volonté..

En vous écoutant tous, j'ai pris la mesure de votre travail dans les différentes paroisses et institutions de notre Archidiocèse. Mon impression est la même que celle que j'avais depuis longtemps sur l'Archidiocèse : un diocèse vivant caractérisé par un grand zèle apostolique de la part du clergé, un engagement très sérieux des laïcs, une spiritualité profonde de la part de tous, un souci de tous pour une Eglise épanouie et comptant sur elle-même, une soif d'éduquer, de former et de se former dans un pays terriblement touché par des guerres fratricides.

En vous tous, prêtres et laïcs, j'ai trouvé l'accueil le plus familial et cordial. Cela me donne l'assurance d'une collaboration franche, et par le fait même très fructueuse entre vous et moi.

Je me suis inspiré de vos paroles tout en tenant compte de ce qui existait avant – ce qu'avaient réalisé mes prédécesseurs immédiats : Monseigneur Théophile Mbemba, le Cardinal Emile Biayenda et Monseigneur Barthélémy Batantu. Oui, vous avez parlé et je vous ai écoutés, nous avons vécu ensemble un bon bout de temps déjà et je ne veux pas être un réformateur sans scrupules, mais un continuateur sage pour arriver à une Eglise authentique tournée vers l'enracinement de l'Évangile de Dieu dans tous les domaines. Parfaitement conscient de l'œuvre grandiose des Evêques Augouard, Guichard, Biéchy et Bernard, je me permets de dire que Monseigneur Théophile Mbemba fut le pionnier, le fondateur d'une Eglise authentiquement congolaise.

Quand nous avons célébré le 30^e anniversaire de sa mort, nous avons tous été frappés par ses œuvres qui ont été la fondation de l'Eglise de Brazzaville d'aujourd'hui. Notre Bon pasteur, le Cardinal Emile Biayenda avait continué son travail. Pendant son épiscopat, le laïcat a pris conscience de sa responsabilité dans l'Eglise. Quant à mon prédécesseur le plus immédiat, Monseigneur Barthélémy Batantu, il reste au milieu des premiers archevêques comme celui qui a développé l'Eglise dans tous les domaines. Toutes les structures issues des recherches faites à partir de Vatican II, ici chez nous ou ailleurs, ont pris leur véritable essor pendant ses 22 ans passés à la tête de notre Archidiocèse.

Il semble être de ma tâche maintenant, tout en cherchant toujours l'expansion de l'Evangile et son enracinement dans notre culture, de travailler à l'affermissement de notre chrétienté. Par quels moyens et comment le réaliser, c'est l'objet de ce Directoire Pastoral.

Je prie l'Esprit Saint afin qu'il nous guide tous dans ce travail, où je ne désire personnellement, comme pasteur, que le plus grand bien de tous ceux qui me sont confiés. Puisse ce Directoire vous aider dans votre apostolat. Que ce Directoire plein de conseils vous aide à travailler avec ordre et méthode dans vos paroisses et autres institutions de notre Archidiocèse.

Que Marie, Notre Mère, nous assiste tous dans ce travail de l'enracinement de l'Evangile chez nous, qui donnera un visage singulier à notre Eglise pendant ce nouveau millénaire ! Au début de cette nouvelle année pastorale 2002-2003, je vous invite à aller de l'avant, en vous redisant les paroles du Pape Jean Paul II : « *Duc in altum, Avancez au large* »

Je vais présenter ce directoire sous trois chapitres différents :

- 1- La vie et le ministère du prêtre dans notre Archidiocèse
- 2- La vie apostolique et spirituelle dans notre Eglise de Brazzaville
- 3- La vie économique de notre Archidiocèse.

1. LA VIE ET LE MINISTERE DU PRETRE DANS NOTRE ARCHIDIOCESE

Le principe de subsidiarité. La subsidiarité est un concept d'origine chrétienne utilisé dans les encycliques sociales des papes. Il pose en principe que les décisions politiques doivent être prises au niveau le plus adapté possible : ce qui peut être décidé au niveau paroissial ne doit pas l'être au niveau diocésain.

La vie spirituelle est le cœur de toute vie sacerdotale et la base de toute action pastorale. La spiritualité doit sous-tendre notre vie sacerdotale pour la sanctification personnelle et communautaire. Elle est le ressort de notre ministère pastoral.

Notre vie de prêtres diocésains ou de prêtres religieux se fait signe dans notre monde dans la pratique de nos trois vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté.

1. 1 De l'obéissance

Quelques mois après ma prise de possession du Siège Métropolitain de Brazzaville, j'ai dû procéder à des changements de personnel et je l'ai fait encore cette année. Motivés par plusieurs raisons tel le désir de créer d'autres paroisses ou d'organiser celles qui existent, d'enraciner autrement aujourd'hui l'Évangile dans notre Archidiocèse, de marquer comme cela se doit le domaine de l'éducation des jeunes congolais et congolaises, les déplacements, même s'ils ont provoqué l'année dernière et cette même année, quelques réactions indignes de la part des chrétiens, je me permets de féliciter et remercier les prêtres et les fidèles laïcs qui ont fait montre d'un esprit d'obéissance et d'un esprit apostolique et filial éclairé.

Chers Diocésains et Diocésaines, cultivez l'esprit d'obéissance : vertu importante pour une communauté comme l'Église catholique. L'esprit d'obéissance doit être gardé et vécu précieusement afin de le léguer à la jeune génération des chrétiens et des prêtres que l'on dit moins obéissante et plus prompte à la critique, au refus.

1. 2 De la chasteté

Je n'insiste pas sur ce point, chaque prêtre, religieux et religieuse en comprendra la délicatesse et l'importance. L'Archidiocèse comme tous les diocèses a eu ses épreuves sous ce rapport, comme d'autres.

1. 3 De la pauvreté

La pauvreté, disait un Missionnaire, est fort exposée en Afrique. Même n'étant pas riches, les prêtres, les religieux et les religieuses peuvent y manquer.

Après ce que nous avons entendu ici et là, peut-on encore gérer les budgets des paroisses ou d'autres institutions de l'Archidiocèse sans aucune transparence ? Je reviendrai sur ce point quand nous parlerons de la vie économique, matérielle de notre Archidiocèse.

1. 4 De la retraite annuelle spirituelle et des ordinations

Avec le Collège des Consultants, certaines dispositions ont été prises. A partir de cette nouvelle Année Pastorale, les ordinations dans notre Archidiocèse se feront en début d'année et en fin d'année pastorale. Les ordinations diaconales se dérouleront lors de l'ouverture de l'Année Pastorale et les ordinations presbytérales se passeront au mois de juin lors de la fête des Saints Pierre et Paul.

Par ailleurs, il est entendu que *la retraite spirituelle annuelle pour les agents pastoraux se fera désormais à partir du deuxième dimanche de Pâques (dimanche de Quasimodo) jusqu'au samedi de la veille du 3^e dimanche de Pâques*. La retraite spirituelle annuelle est obligatoire. Nous connaissons le reproche de Jésus à Marthe : il s'adresse aussi à nous, chaque fois que nous reléguons au second plan notre vie spirituelle.

Journée de commémoration des Ouvriers Apostoliques de l'Archidiocèse.

Pour éviter que les Ouvriers apostoliques défunts ne tombent dans l'oubli et faute de faire mémoire pour chacun d'eux le jour anniversaire de sa mort, le premier mardi après le 2 novembre, nous célébrerons chaque année une messe pour tous les Ouvriers Apostoliques défunts de notre Archidiocèse.

1. 5 Vacances du prêtre

Chaque année, le prêtre prendra un mois de vacances. L'équipe sacerdotale s'organisera de telle sorte que la paroisse ne soit pas laissée vide.

2. LA VIE APOSTOLIQUE ET SPIRITUELLE DANS NOTRE EGLISE DE BRAZZAVILLE

Quel est le but de notre vie apostolique, de toute notre vie de pasteur et de baptisés ? Quel est le rôle du curé, des vicaires et des fidèles laïcs dans une paroisse de notre Archidiocèse aujourd'hui ?

2.1 Former et éduquer des chrétiens

Si nous voulons avoir une Eglise du 3^e millénaire qui soit authentiquement africaine et catholique, il nous faut former et éduquer les chrétiens et cela par une pastorale dite de proximité. Rencontrer chaque baptisé là où il est et comme il est, telle doit être la méthode de faire de notre pastorale.

Tous les fidèles laïcs doivent revenir à un zèle apostolique très militant. Le prêtre, le baptisé engagé dans un mouvement, le religieux, la religieuse, doit faire le « porte à porte » comme le faisaient et le font encore fort heureusement les Légionnaires. Ils ont amené ainsi beaucoup de personnes au baptême chrétien et ramené les fidèles égarés sur le droit chemin

Dans un monde quadrillé par les sectes, notre Eglise doit inspirer à chaque baptisé un zèle actif et averti. Aujourd'hui, l'Eglise du 3^e millénaire doit avoir une bonne élite susceptible de servir d'exemple et d'entraînement. Nous avons trop de fausses pratiques. Cette élite sera une référence parce qu'elle aura la connaissance et pratiquera la foi chrétienne même dans ses dimensions sociales. Il nous faut maintenant des catéchistes, des responsables de communautés capables de diffuser la morale sociale de l'Eglise et de multiplier l'action sociale de notre Eglise.

2. 1.1 Former des familles chrétiennes

Notre grande préoccupation doit être avant tout, de préparer, d'organiser et de maintenir la famille chrétienne. Ceci a toujours été un travail difficile, mais particulièrement important dans notre pays. Organiser la famille chrétienne signifie préparer le mariage, le célébrer et le maintenir. Former la famille est un travail délicat, mais particulièrement urgent pour notre pays qui a vu cette structure bouleversée par les guerres à répétition que nous connaissons.

Tout le monde en voit l'importance aujourd'hui. Pas de mariages trop hâtifs et le mouvement des Foyers chrétiens qui a fait ses preuves doit se remettre au travail pour former les fiancés pendant un certain temps. La sous-commission du mariage et de la famille pourrait travailler de concert avec les Foyers chrétiens pour créer dans notre Archidiocèse un centre de préparation au mariage en sigle : CPM, comme il en existait il y a quelques années avec Monseigneur Thiriez comme animateur.

Les structures de base existent déjà pour lancer les centres d'animation et de préparation au mariage sans trop de difficultés. Nous pouvons citer en plus des Foyers Chrétiens, les Bilenge ya Mwindi et le Nganda Libota dans certaines paroisses de Brazzaville. La Pastorale de la Famille devrait être en effet le fleuron de notre ministère aujourd'hui.

Les familles chrétiennes bien formées à la morale sociale sont la base essentielle d'une société congolaise que nous voulons juste et pacifique, débarrassée de la haine, du tribalisme...Ceci me fait ressentir la nécessité d'avoir des prêtres, des religieux et religieuses pour assumer l'éducation du congolais, de la famille congolaise.

2. 1.2 Former un clergé capable d'être animateur des communautés

Les maisons de formation doivent nous former des séminaristes dévoués et sûrs de leur vocation. Notre discernement, tout en étant sévère, doit savoir retenir celui qui est vraiment conscient de l'appel du Christ. Beaucoup veulent être prêtres, mais tous ont-ils la véritable vocation ?

2. 1.3 Le Catéchuménat

Dans notre Archidiocèse, nous travaillons encore à propos de l'initiation chrétienne à partir du directoire de Mgr Guichard, qui lors de la réunion du mois d'août 1931, avait donné à ce sujet des instructions, claires et précises pour l'époque : « La durée du catéchuménat est de deux ans au minimum... » Il ajoutait : « Il s'agit bien du vrai catéchuménat, du vrai catéchisme, suivi et non d'une inscription nominale et quelques présences effectives ». Mgr Biéchy, s'y référant, avait écrit que « la période d'instruction est de trois années au total minimum ».

Le catéchuménat en trois années est la pratique de l'Eglise des premiers siècles et Vatican II l'a repris à son compte pour donner une nouvelle impulsion à l'initiation chrétienne qui devrait se faire par étapes. Il revient ainsi aux évêques « de restaurer ou d'aménager le catéchuménat des adultes » (CPE 14).

Comme notre catéchuménat n'a pas trop évolué depuis Mgr Guichard, ne serait-il pas souhaitable de pratiquer maintenant le catéchuménat par étapes selon les vœux de Vatican II ? Je demande à la sous commission diocésaine de la catéchèse de se pencher sur ce point afin d'amorcer les recherches nécessaires qui feraient que l'initiation chrétienne dans notre Archidiocèse tienne compte de notre culture et des mutations du moment.

En principe, le catéchumène devrait savoir tout son catéchisme, avant d'être admis au baptême. Les étapes ne sont que des seuils pour vérifier ainsi la maturité du catéchumène. Quand on connaît ce que nous avons vécu dans ce pays, quand on connaît notre quête d'unité dans notre pays, pendant le catéchuménat, il ne s'agira pas seulement de catéchisme, mais aussi de la formation morale, qui doit effacer autant que possible les principes et les habitudes d'une première éducation reçue dans le contexte marxiste qu'a connu notre pays.

La longue formation que demanderont nos catéchumènes, leur donnera peu à peu, l'habitude de penser et d'agir conformément aux pratiques que la religion catholique demande à ses membres.

Quelqu'un qui sait son catéchisme, n'est pas nécessairement un sujet apte au baptême. Où en est-il de sa formation morale ? Des réflexes et pratiques chrétiennes ? Le catéchumène doit être formé selon les exigences actuelles de la vie chrétienne. Pour cela, il faudra des catéchistes expérimentés, toujours rompus à la tâche. Les prêtres doivent être en contact permanent avec les catéchumènes pour marquer l'importance de ce temps d'initiation qui fait de l'initié un chrétien bien formé et engagé.

En résumé, je peux me hasarder à dire que le renouveau tant attendu au niveau de la catéchèse et de notre vie chrétienne repose sur une longue et sérieuse initiation (catéchuménat), mais il s'agit d'un vrai catéchuménat. Mettons-nous au travail pour mettre en place le catéchuménat par étapes comme nous le demande le Concile Vatican II.

2. 1.4 Les Catéchistes

Un Prêtre qui ne comprendrait pas la nécessité de l'œuvre des catéchistes, ne mériterait pas d'être appelé pasteur. Le catéchiste depuis toujours et partout dans l'Eglise, est l'auxiliaire nécessaire du pasteur. Le catéchiste continue le travail du Pasteur et il le lui simplifie aussi. Le travail du catéchiste est une double opération de préparation et d'initiation. Depuis que notre Archidiocèse existe, tous les pasteurs qui l'ont dirigé ont insisté sur

la formation sérieuse du catéchiste. Evitons la médiocrité car du savoir-faire de nos catéchistes dépend l'avenir de notre Eglise. Quand ils auront bien initié les catéchumènes, notre Eglise accueillera de nouveaux membres capables d'aller toujours loin.

Les communautés chrétiennes, avec à leur tête les Pasteurs de la paroisse, devront avoir un grand soin des catéchistes pour mieux bénéficier de leur service combien utile dans une Eglise qui se veut responsable et qui veut intéresser chaque membre à sa mission de baptisé. Le contrôle de leur travail, les conseils à leur endroit, les encouragements, les conférences, les sessions de formation et les retraites spirituelles seront les meilleurs moyens pour les entretenir dans leur épanouissement humain et chrétien.

Voici d'autres instructions nécessaires pour l'épanouissement de notre Eglise que j'adresse aux catéchistes, aux agents pastoraux et aux fidèles laïcs de notre Archidiocèse.

Dans un pays où un grand nombre de la population est attiré par les nouveaux mouvements religieux (sectes), la première préoccupation du catéchiste après l'enseignement, devrait être de prendre contact avec les chrétiens, de les exhorter à rester fidèles à leurs devoirs, à la prière du matin et du soir, à l'eucharistie du dimanche, à la réception des sacrements. Peu à peu, il se formera des chrétiens capables de résister à l'assaut des nouveaux mouvements religieux.

a) Assurer (soutenir) la persévérance des chrétiens

Il ne suffit pas de préparer nos enfants au baptême, à la première communion, de leur donner une instruction plus ou moins développée et les lâcher ensuite pour ne plus les suivre. Au contraire, il faut assurer leur persévérance, et pour cela, il faut les suivre, les réunir en communauté, les former et les intéresser à la responsabilité dans le pays et l'Eglise au fur et à mesure qu'ils grandissent. D'où la nécessité des communautés chrétiennes de base dans les quartiers de notre ville et les communautés chrétiennes de village en campagne. Il faut améliorer et renforcer aussi la vie dans nos mouvements d'apostolat (Scholas Populaire, Légion de Marie, Foyers Chrétiens, Fraternités Féminines, etc.) et les Mouvements de Spiritualité (Archiconfrérie du Saint-Esprit, Groupe Evangile, Prière et Vie, Archiconfrérie de Sainte Rita, Supplique, Notre Dame du perpétuel secours, Montligeon, etc.). Ces milieux doivent être des vrais creusets d'une nouvelle manière d'être chrétien aujourd'hui chez nous.

C'est bien vrai que nous nous dévouons avec beaucoup de zèle à préparer au baptême, à la première communion, à la confirmation, au scapulaire, mais il faut l'avouer, les moyens, pour assurer la persévérance de nos chrétiens, ne reçoivent pas la même attention. Les aumôniers diocésains devraient définir leur rôle auprès des œuvres d'accompagnement du baptisé du Diocèse pour que les pasteurs des paroisses suivent mieux les mouvements d'apostolat et de spiritualité comme ils font avec leurs communautés chrétiennes de base.

Dans toutes nos paroisses, nous réunissons beaucoup de chrétiens, plusieurs fois dans l'année, pour la réception des sacrements ; c'est une excellente pratique que nous devons absolument conserver, mais après, est-ce que nous nous soucions de leur vie de foi dans leur milieu ?

Les chrétiens devront se réunir en communautés chrétiennes de base dans leurs paroisses afin de se former et de se soutenir mutuellement. Ils doivent s'engager dans les mouvements pour entretenir la flamme de leur foi. Les communautés chrétiennes de base pourraient être les lieux de rencontre des chrétiens d'un quartier et le lieu de départ d'un engagement social. Les mouvements d'apostolat seront des lieux où le chrétien apprend à participer à la mission auprès de son frère ou sœur qui est loin. Les mouvements de spiritualité entretiennent en chaque chrétien le désir qui est en nous d'être toujours en relation avec Dieu.

b) Le suivi du chrétien aujourd'hui

Tout chrétien devrait désormais être suivi. Cela est plus facile s'il est formé. Il sera mieux suivi encore par les visites régulières. Actuellement, il faut former nos fidèles laïcs à ce genre d'apostolat, l'un des meilleurs moyens de persévérance et de progrès de la vie chrétienne, est la visite régulière des gens par le prêtre ou les membres d'un mouvement ou d'une communauté chrétienne de base. Ceux des chrétiens qui ne sont pas dévoyés, sont sensibles à ces visites. Ils aiment que le prêtre, les membres de leur mouvement d'apostolat, de spiritualité ou de leur communauté chrétienne de base s'occupent d'eux, de leurs intérêts, de leurs enfants et de leurs petites affaires de la vie quotidienne. Que de personnes ne pacifierons-nous pas ! Que de personnes ne réconcilierons-nous pas, après la visite.

Les Légionnaires qui pratiquent encore ce genre d'apostolat, nous le disent bien dans leurs rapports trimestriels. Bravo, donc aux Légionnaires de notre Archidiocèse !

2. 1.5 Former les jeunes à l'école

Dans ce domaine, nous avons encore beaucoup à faire. Cependant un bon élan vient d'être pris avec ce que vous faites déjà dans les Paroisses et avec la création d'un Vicariat Episcopal pour l'Enseignement qui doit être le cœur de cette nouvelle pastorale que nous reprenons après des décennies.

Après la nationalisation des écoles confessionnelles et en voyant le parcours de l'éducation depuis, nous voyons tous la nécessité d'une nouvelle école. C'est déjà un acquis pour certaines paroisses, mais ce n'est pas encore un moyen d'apostolat efficace pour le moment. Au siècle dernier, un prêtre missionnaire avait écrit au sujet des écoles : « l'Afrique sera à celui ou à ceux qui auront les écoles ; nous sommes le présent, les enfants sont l'avenir. La question des écoles est pour toutes les causes qui veulent durer, une question

de vie ou de mort». La question scolaire redevenant de plus en plus importante. La rétrocession devenue effective bien que timide, il nous faut éviter le bricolage et nous y engager selon les directives du Vicariat Episcopal de l'Enseignement. Rappelez-vous ce que je vous ai dit il y a deux ans : *« l'avenir est à ceux qui auront su donner aux générations futures de demain des raisons d'espérer et de vivre »*

C'est l'occasion de dire merci et d'encourager les laïcs pourtant retraités pour la plupart et qui sont venus à la CEDEC, pour se dépenser sans compter, afin que l'école que l'Eglise de Brazzaville relance soit un véritable lieu de formation humaine et chrétienne du jeune congolais.

Beaucoup reste à faire, disions-nous, mais nous sommes tous sûrs qu'avec le travail de la CEEDUC, l'organe principal de l'Eglise du Congo qui négocie quand il le faut avec les autorités politiques de notre pays, nous arriverons à remettre en place une école qui refera du Congo le « quartier latin » de l'Afrique centrale. Nous demandons aux uns et aux autres beaucoup de dévouement et de bonne volonté.

Notre pays ne cesse de se paupériser et l'école que nous voulons relancer a des exigences... Beaucoup de parents se demandent pourquoi les écoles catholiques demandent une contribution scolaire. Je voudrais m'exprimer dessus en tant que pasteur pour éviter des tracasseries inutiles. La contribution scolaire est nécessaire pour faire face à toutes les charges de nos écoles et qui ne sont pas les moindres. *« N'oublions pas l'option préférentielle pour les pauvres, car la tentation aujourd'hui, est de mettre l'accent sur le profit, la source de revenu que représente une école »*

Pour le recrutement et la régularité des enseignants et des élèves absolument indispensables d'ailleurs pour la bonne marche de l'école, écoutez ce conseil : *« Ce qui doit procurer à une école son recrutement et sa régularité, c'est la valeur même de l'enseignement qui s'y donne. D'où la nécessité d'avoir de bons enseignants et de bons élèves aussi »*. Nos écoles comme par le passé seront jugées par tous d'après leur résultat scolaire et formateur.

Afin que notre pastorale soit efficace dans ce domaine de l'école, rapprochez-vous toujours du Vicariat épiscopal pour l'enseignement. C'est à ce vicariat que doivent être adressées toutes vos doléances.

2. 1.6 Former les vocations sacerdotales et religieuses

Former pour que les vocations fleurissent partout, ce doit être la préoccupation de tout baptisé. C'est à chacun de nous de déceler et de former une vocation.

Pour la pastorale des vocations, nous demandons qu'on remette sur pied et dans toutes les Paroisses, les commissions de vocations. Il leur revient en tant que commissions paroissiales de mettre en route une véritable pastorale de vocations selon les directives de notre Vicariat Episcopal pour le Clergé et Séminaires.

Evitons les recrutements sauvages. Il s'agit des jeunes dont les dossiers arrivent au Vicariat épiscopal pour le Clergé et Séminaires sans que la commission paroissiale des vocations soit au courant.

Avoir des vocations sacerdotales et religieuses est une bonne chose, les entretenir est une autre encore. Pendant l'année 2001-2002, notre Archidiocèse comptait 83 Grands Séminaristes et en ajoutant l'effectif du Séminaire Saint Jean à celui des Grands Séminaristes, nous avons plus d'une centaine de jeunes en formation. Et vous le voyez bien, nous ne faisons pas le compte des vocations religieuses tant masculines que féminines qui doivent mériter aussi notre sollicitude paternelle. Comme vous ne l'ignorez pas, un enfant dont on a la charge doit se sentir à l'aise. Mais notre Archidiocèse a bien du mal à le faire vis-à-vis de ses Séminaristes. Veuillez donc suivre les directives qui ont été données à la Procure Diocésaine pour que chaque Paroisse, chaque Mouvement participe à l'entretien des Séminaristes et des jeunes candidats ou candidates à la vie religieuse.

2. 2 Les Sacrements

Comme pour tout ce qui précède, je ne veux aucunement vous donner de directives nouvelles, mais seulement vous rappeler celles de nos prédécesseurs et quelques suggestions que je trouve utiles en tant que Pasteur pour le renouveau de notre Archidiocèse.

2. 2.1 Le Baptême

L'admission à se sacrement n'a pas encore changé. Est admis donc à être initié à la vie chrétienne par le sacrement de baptême tout adulte qui le demande ou tout enfant présenté par ses parents.

Mais si cela est ainsi, il y a aussi la manière. Notre Eglise a plus d'un siècle d'existence et pour cela, elle est âgée mais aussi jeune. Retenons le principe des Pères de l'Eglise et des premiers chrétiens « la qualité et non la quantité », même si nous y allons avec tous nos commentaires.

Je vous rappelle qu'il ne faudrait pas initier à la vie chrétienne les hommes et les femmes qui vivent dans des situations difficiles à démêler. Dans notre pastorale, nous avons certes à accueillir tout le monde qui désire être initié à la vie chrétienne, mais nous ne pouvons pas leur donner les sacrements d'initiation (Baptême, Confirmation, Eucharistie), s'ils sont au foyer et qu'ils ne sont pas engagés pour le mariage religieux. La pratique de notre Eglise est que celui qui veut être chrétien et qui est au foyer se marie le jour où il reçoit les sacrements d'initiation et non le contraire. Sauf dans les cas où le droit de l'Eglise nous le permet.

La situation de ceux qui veulent devenir chrétiens et ne peuvent accéder au baptême existe bel et bien dans notre pays. Il y a des cas que nous rencontrons souvent :

1. La femme convertie d'un chrétien baptisé

Même si réellement, elle est convertie au Christ, elle ne peut être baptisée lorsque son mari, baptisé lui-même :

- ne peut envisager le mariage parce que devenu polygame
- ou ne veut pas se marier chrétiennement bien qu'il soit monogame.

2. La femme convertie d'un non chrétien polygame

S'il s'agit de la première femme, le baptême est possible, mais la seconde femme ou les suivantes ne peuvent être baptisées tant qu'elles restent avec leur mari. Or souvent il leur est difficile de le quitter, car c'est leur mari « légitime » et parce qu'elles ont déjà de lui des enfants en bas âge. Pour elles, le mieux c'est de les admettre au catéchuménat par étapes sans qu'on les plonge dans l'eau du baptême. Elles seront des « chrétiennes du seuil ».

3. L'homme polygame qui se convertit

Il ne peut être baptisé tant qu'il garde plusieurs femmes. Mais souvent même si ses enfants sont grands, il refuse de se séparer de ses femmes « légitimes » qui lui ont été toujours fidèles. Dans ce cas, il pourrait « entendre la Parole de Dieu », c'est-à-dire être catéchumène, mais en lui signifiant clairement qu'il n'atteindra pas la dernière étape qui est celle du baptême.

Comme, ces cas reviennent assez souvent dans notre Archidiocèse, il est urgent que les sous commissions de la Catéchèse et de la Liturgie pense donc le catéchuménat par étapes avec la célébration des seuils (ou étapes). Ceci nous permettra de répondre à ce problème d'initiation à la vie chrétienne de nos frères et sœurs qui vont facilement dans les sectes car là-bas se disent-ils tout est à la portée de tous.

Il faudrait faire comprendre aux fidèles laïcs, dans nos formations, que si certains ne peuvent pas prendre part au Corps du Christ pendant la messe, tous prennent part à la Parole de Dieu. La Parole de Dieu est une vraie nourriture qui vivifie notre corps et notre âme.

La durée du catéchuménat avec deux ans d'initiation reste de rigueur. La Confirmation comme sacrement d'initiation est conférée à la fin de la 3^{ème} année de catéchisme.

Il faudrait rappeler deux points sur ces sacrements d'initiation. Tout d'abord, depuis la célébration du Premier Centenaire de l'Évangélisation du Congo, il a été fortement conseillé de donner aux adultes le même jour les sacrements d'initiation (Baptême, Confirmation, Eucharistie). Il ne s'agit pas ici d'enfants en âge scolaire.

Ensuite, il vous est demandé d'inscrire les baptêmes conférés au registre de la Paroisse. Chaque registre doit avoir un double aux archives de l'Archidiocèse. Veuillez par ailleurs faire inscrire tous les sacrements aux doubles des Archives.

2. 2.2 Le Mariage

Les mariages doivent être bien préparés. Il faudrait éviter les mariages trop hâtifs sans aucune enquête canonique profonde. Evitez de vous laisser prendre par des couples désireux de se marier à la va vite.

Je demande à la Sous Commission de la Pastorale du Mariage et de la Famille de publier avec l'aide de notre Officialité, des feuilles avec un questionnaire adapté à notre milieu pour pouvoir faire les enquêtes canoniques.

Devant les situations qui vous dépasseraient, je vous prie d'en référer à l'Officialité ou au Vicaire Général ou encore au Curé Doyen de votre circonscription pastorale.

2. 2.3 L'Eucharistie

La participation des fidèles aux célébrations eucharistiques n'est plus à démontrer et nous rendons tous grâce à Dieu pour cela. Mais malgré cette forte participation, nous avons des améliorations à faire.

Pendant les célébrations eucharistiques, il faudrait faire prier et chanter tous les participants. Nous avons fait un long chemin pour en arriver là. C'est grâce à la création de la Schola Populaire que la participation de tous a été effective. Mais nos assemblées liturgiques qui étaient devenues « populaires » parce que tout le monde participait, sont devenues des lieux de spectacle avec une confiscation du chant par les groupes de chants et même par la Schola Populaire qui s'est résolue aussi depuis peu à chanter des cantiques français ou autres venus de très très loin.

Un Evêque Missionnaire écrivait un jour : « Le culte doit être populaire, c'est-à-dire qu'il faut y associer les fidèles par la prière, les cantiques, les chants en évitant toute variation compliquée et savante ; la plus belle musique est celle de la foule, où tout le monde chante avec le sentiment de prendre part au culte... Qui chante bien, prie bien, a dit Saint Augustin. Aussi on ne saurait trop recommander le chant, mais à une condition, c'est qu'il soit populaire, simple et facile, adapté au goût des chrétiens, pour que tout le monde puisse y prendre part ». Cultivons nos cantiques, où on doit trouver toute la doctrine chrétienne catholique.

2.3 L'homélie

Dire l'homélie, c'est actualiser la parole de Dieu pour l'homme d'aujourd'hui. Elle doit être un moyen pour méditer, intérioriser ensemble la Parole de Dieu. L'homélie n'est pas donc le moment de « sermonner » les fidèles laïcs, c'est un moment pour aider le chrétien à voir comment actualiser la Parole de Dieu entendue. Elle doit donc se limiter à l'annonce de la Bonne nouvelle. Soigneusement préparée ou écrite, elle nous évitera des digressions ennuyantes.

Moment très profond de la méditation de la Parole de Dieu, nous devrions éviter d'être trop longs dans nos homélies.

2.4 Les Honoraires de Messes

Je vous invite à relire la belle circulaire de Mgr Barthélémy Batantu sur les honoraires des messes. Comme pour confirmer ce qui se fait déjà, une Paroisse ne devra avoir qu'un seul cahier d'inscription. Toutes les intentions de messes doivent être inscrites dans le cahier et le compte est envoyé à la Procure à la fin du mois selon la procédure suivie normalement jusque là. Les intentions de messes devant être envoyées à la Procure, le problème des honoraires des messes de binage ne se pose plus. A la retraite spirituelle, il a été rappelé aux Curés les messes « *pro populo* ».

Je vous demande seulement d'être responsables pour acheminer tous les honoraires à la Procure. C'est un exercice difficile, mais que nous devons accomplir pour nous prendre en charge nous-mêmes.

2.5 Les Messes au domicile des chrétiens

Pour éviter la confusion chez nos fidèles laïcs, car en ce moment beaucoup de Prêtres d'autres Eglises célèbrent des cultes chez leurs adeptes, ce qui est une bonne occasion pour des escrocs qui passent pour des Prêtres de faire autant et demandent de l'argent à la fin de leurs cultes, le mieux serait de ne pas faire des Eucharisties aux domiciles des chrétiens même dans les familles qui nous sont très proches.

Il en va de même des messes de funérailles qu'on nous demanderait de célébrer au domicile du défunt. La célébration eucharistique est un sacrement qui réunit les baptisés en une assemblée convoquée par le Christ lui-même, et pour cela, elle est communautaire. Le lieu le plus indiqué pour exprimer nos liens de communauté, c'est l'Eglise paroissiale.

Il n'y a rien de nouveau à propos des célébrations eucharistiques dans les communautés chrétiennes de base. Celles-ci seront toujours célébrées comme vous l'avez fait jusque là. Mais il n'est pas du tout souhaitable de célébrer des messes de funérailles dans ces communautés chrétiennes de base.

2. 6 Les limites de nos Paroisses

Je reprends ici ce qu'écrivait en 1973 le Cardinal Emile Biayenda. « En vertu du canon 216 (code de 1917 cf. canon 515 code de 1983) chaque Paroisse, disait-il, constitue un mini territoire ecclésiastique. De ce fait, elle jouit de la faveur de « l'exterritorialité » par rapport aux autres, en ce sens que doit être garanti et respecté le principe de l'inviolabilité des Paroisses. Nous devons former les chrétiens dans ce sens, continuait-il. Qu'ils aient conscience qu'ils appartiennent à une communauté, hors de laquelle ils ne peuvent prétendre au baptême de leurs enfants. L'extension de nos quartiers et la création d'autres zones d'habitations nous imposent le souci de revoir les limites topographiques de nos Paroisses. A en discuter dans les Doyennés ».

Le respect des limites paroissiales s'impose donc et comme le souhaitait en son temps le Cardinal Emile Biayenda, il faudrait certainement redéfinir d'une façon claire les limites de beaucoup de nos Paroisses.

2. 7 La Pastorale des malades

C'est la pastorale qui retient le plus notre attention et pour laquelle nous sommes pleins de zèle. C'est une très bonne chose. Le Christ lui-même avait beaucoup d'estime pour les malades. L'Évangile nous rapporte qu'il passait lui aussi le meilleur de son temps à guérir les malades.

Mais comment assurer cette pastorale des malades ? Il y a une véritable confusion et la preuve est que ceux et celles qui viennent vers nous pour solliciter notre prière disent simplement qu'ils sont venus pour une « séance d'exorcisme ».

Dans notre vision du monde, toute maladie a pour origine soit le sorcier, l'homme qui a un cœur mauvais, soit un mauvais esprit. Nous avons très vite rapproché notre vision du monde des cas de possessions de l'Évangile. Seul l'exorciste nommé par l'évêque est en mesure de traiter un cas de possession (cf. Canon 1172).

Repensons la pastorale des malades pour ne pas prêter le flanc à notre religion traditionnelle. Le prêtre ne fait pas de la divination, n'est pas du tout un faiseur d'oracles, il est celui qui prie pour le malade pour lui redonner la paix du corps et de l'âme. Servez-vous aussi du livre des bénédictions dans lequel la prière du malade a une place de choix.

Si aujourd'hui, nous avons trouvé une parade dans cette pastorale des malades en organisant dans nos presbytères des séances d'exorcisme et même paraît-il de « désorcillation », je vous demande de créer des « Fraternités des malades et handicapés », dans chaque paroisse. Celles-ci réfléchiront sur la souffrance, la mort et pourront organiser des célébrations eucharistiques dans les paroisses. Ceci montrera assez bien que le malade a une place de choix dans notre Eglise.

3. LA VIE MATERIELLE

Sur la gestion efficace du temporel, repose tout le reste. La bonne administration d'une paroisse est à la base de toute la réussite de la vie pastorale. Quand il y a négligence, le désordre, l'imprévoyance, l'absence de comptes sérieux, le déficit et les dettes, toutes les œuvres paroissiales sont frappées d'une sorte de paralysie et toute la paroisse est en souffrance, tout l'avenir est compromis. Avant tout, je vous demande d'éviter de grosses dettes. Il est trop difficile d'en sortir.

Assurer et augmenter les recettes, modérer les dépenses, équilibrer le budget, constituer une juste réserve, le tout en vue du meilleur fonctionnement de la paroisse, c'est tout le secret d'une bonne administration paroissiale. Voilà la théorie, la pratique est malheureusement d'une réalisation moins simple.

La première recette, c'est tout ce que la communauté paroissiale se donne : les quêtes dominicales, les quêtes journalières, les quêtes des messes de funérailles et de mariages, le denier de l'Eglise et les autres sources de revenu initiées par la paroisse. Cette première recette doit être bien gérée, car la tentation est grande aujourd'hui, poussés que nous sommes par la nécessité... car notre Eglise est réellement pauvre.

Pour éviter des conflits inutiles à propos des quêtes entre les prêtres et les mouvements d'apostolat ou de spiritualité qui vont célébrer une messe dans une paroisse, je suggère que désormais la quête soit partagée entre les deux entités d'une façon égale. Il revient au mouvement de remercier son aumônier diocésain comme il l'entend.

La seconde recette, ce sont les honoraires de messes. Mais ici, je ne dis rien de nouveau sinon confirmer ce qui se fait déjà. Une paroisse ne devra avoir qu'un seul cahier pour enregistrer les intentions de messe. Toutes les messes seront inscrites dans ce cahier et le compte est toujours envoyé à la procure à la fin du mois selon la procédure suivie jusque-là.

Je vous demande seulement d'être responsables pour remettre tous les honoraires de messes à la procure. C'est un exercice difficile, mais que nous, pasteurs dans les paroisses, devrions accomplir pour nous prendre en charge nous-mêmes.

Ma proposition dans le domaine de la vie matérielle est donc de vivre de ce que possède et produit la paroisse. Avec le concours *des conseils paroissiaux pour les affaires économiques*, faites tout pour que nos communautés paroissiales vivent de leurs propres moyens. A chaque paroisse de s'organiser sous la direction de la commission paroissiale pour les affaires économiques pour monter des projets viables et économiques et facilement réalisables avec le peu de la paroisse ou encore pour faire des projets à présenter à des organismes internationaux aussi bien ceux de l'Eglise que d'autres...

Mais cette année pastorale 2002-2003, tous les projets de nos paroisses doivent tous viser la Formation du peuple de Dieu. Ceci voudrait dire que seuls les projets touchant ou englobant la formation de nos fidèles laïcs seront traités prioritairement par notre Procure qui seule les envoie à l'extérieur.

Le manque de transparence dans la gestion provoque la suspicion, le mauvais esprit et empoisonne les relations dans les communautés.

Sans vouloir trop m'étendre dans le domaine de la vie matérielle, je vous conseille de vous rapprocher toujours de la Procure qui est là pour vous renseigner mieux que quiconque. Je félicite pour cela, notre Procure qui réalise un travail formidable pour redonner du crédit à notre Eglise dans le domaine de la vie matérielle.

CONCLUSION

Notre tâche à tous est ardue et parfois ingrate, elle ne nous réserve souvent que des déceptions surtout dans un pays comme le nôtre où il faut toujours recommencer ce qu'on a déjà fait et si par ailleurs nous y cherchons la satisfaction du succès immédiat ou encore de la reconnaissance par les autres. Nous devons tous porter notre regard plus loin. Il nous faut avoir en vue avant tout le bon plaisir de Dieu qui demande de nous l'annonce de sa Bonne Nouvelle et non autre chose.

Dans cet élan de renouveau, je vous demande du fond de mon cœur, de conserver toujours et malgré tout une confiance inébranlable dans le succès final de notre œuvre. Quelques soient les obstacles auxquels nous nous heurtons encore, nous finirons par les surmonter avec la grâce de Dieu. Ne nous laissons pas aller à la facilité moins encore à des pensées de découragement, d'abandon, de démission ; évitons tout pessimisme qui risquerait encore de paralyser, de déconcentrer nos choix pastoraux si déjà mal en point depuis que nous connaissons les guerres fratricides dans notre pays.

Nous suivons un Maître qui nous a dit « Courage, j'ai vaincu le monde »

De tout cœur, je vous bénis tous et je bénis le travail apostolique de chaque prêtre, religieux, religieuse et fidèle laïc. Je demande à Marie de nous obtenir son humilité auprès de son Fils afin d'être au service de l'autre et non d'attendre qu'on soit servi : « Ministrare et non ministrari ».

Puissions-nous être des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs fidèles, zélés et engagés dans le champ d'apostolat que le Divin Maître nous a confié tous.

Monseigneur Anatole Milandou
Archevêque de Brazzaville